

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	11 ^{ème}
Nom de site	RUE_ST_MAU	Numéro	00000057U89-24
Adresse du site	7, cité d'Angoulême	Hauteur	R+6 (25m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout des fréquences 700MHz pour la 4G et 3500MHz pour la 5G		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	22/06/2021
Date d'enregistrement au Département de la Téléphonie Mobile (J)	25/03/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	25/05/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de la pérennisation de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, Orange est conduit à modifier un relais sur la toiture de l'immeuble 7 cité d'Angoulême dans le 11 ^{ème} arrondissement de Paris		
Détail du projet	Ce projet concerne le remplacement des 3 antennes existantes émettant sur les fréquences 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz et 2600MHz (3G/4G) par 3 antennes à faisceau fixe qui émettront sur 700MHz (ajout pour la 4G), 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2100MHz, 2600MHz (3G/4G), et 3 antennes à faisceau orientable qui émettront sur 3500MHz (5G), orientées vers les azimuts 45°, 165° et 290°		
Distance des ouvrants	Trappe d'accès à 1,70m Fenêtres de toit entre 4m et 6m Fenêtres entre 3m et 7m sous les antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation par azimut	3G/4G : 45° < 3V/m ; 165° < 5V/m ; 290° < 4V/m 5G : 45° < 1V/m ; 165° < 1V/m ; 290° < 1V/m		
Hauteur des antennes (HMA)	24,20m pour les faisceaux fixes et 25,85m pour les faisceaux orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Les antennes seront superposées, par groupe de 2, les faisceaux fixes en partie basse et les faisceaux orientables en partie haute. Elles seront intégrées dans un radôme en kit, remplaçant le radôme existant
Zone technique	Un local technique est situé au sous-sol du bâtiment

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

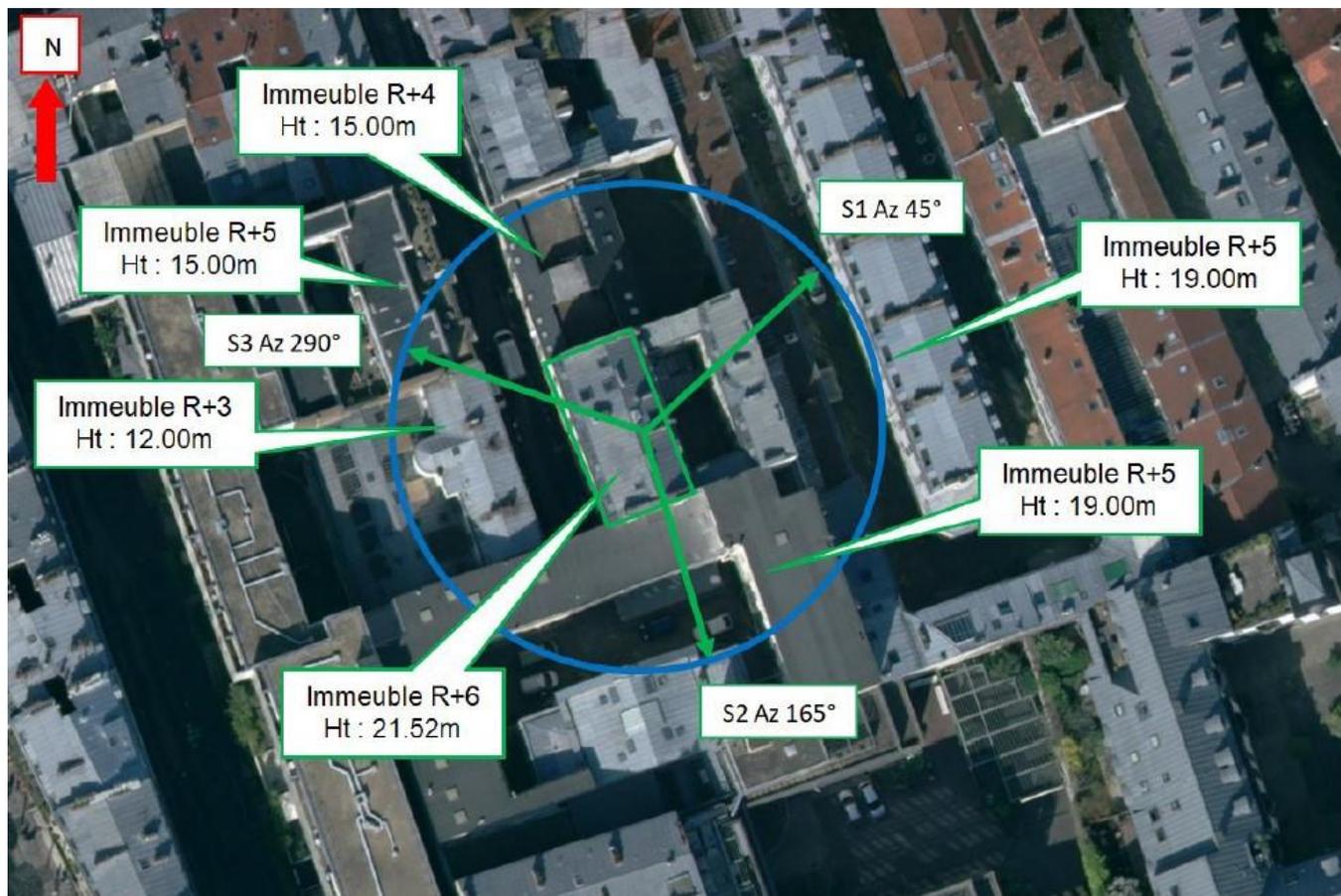
Liste des établissements particuliers dans un rayon de 100 m : adresse et estimation du champ maximum reçu pour chacun d'entre eux

Nom et type	Adresse	Hauteur (en m)	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui/non)	Distance / antenne la plus proche (en m)	Estimation du niveau maximum de champ reçu (en V/m)
HOPITAL DE JOUR CENTRE ETIENNE MARCEL ACTIVITES HOSPITALIERES	3 CITE D'ANGOULEME, 75011 PARIS 11E ARRONDISSEMENT	R+4(18m)	Non	35.00	< 1.00
CRECHE LES MALICIEUX DE SAINT MAUR ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	10 PASSAGE DE LA FONDERIE, 75011 PARIS 11E ARRONDISSEMENT	RDC	Non	52.00	< 1.00
ECOLE ELEMENTAIRE ET MATERNELLE LES TROIS BORNES ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	39 RUE DES TROIS BORNES, 75011 PARIS 11E ARRONDISSEMENT	R+3(15m)	Non	96.00	< 1.00
LYCEE BETH SEFER YAD MORDEKHAÏ ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	145 RUE SAINT MAUR, 75011 PARIS 11E ARRONDISSEMENT	R+5(20m)	Non	100.00	< 1.00

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour la 3G/4G Faisceau fixe

Pour l'antenne à faisceau fixe d'azimut 165, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceau fixe :

	Azimut 45°	Azimut 165°	Azimut 290°
Niveau Maximal (V/m)	entre 2 et 3	entre 4 et 5	entre 3 et 4
Hauteur (en m)	19.50	19.50	19.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) Faisceau orientable

Pour l'antenne à faisceaux orientables d'azimut 290, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 19.50 m.



Niveau	Couleur
Strictement supérieur à 6 V/m :	Brown
Entre 5 et 6 V/m :	Pink
Entre 4 et 5 V/m :	Yellow
Entre 3 et 4 V/m :	Light Green
Entre 2 et 3 V/m :	Green
Entre 1 et 2 V/m :	Blue
Entre 0 et 1 V/m :	Dark Blue

Les simulations en espace libre avec bâti simple vitrage indiquent les niveaux maximums en intérieur par antenne à faisceaux orientables :

	Azimut 45°	Azimut 165°	Azimut 290°
Niveau Maximal (V/m)	entre 0 et 1	entre 0 et 1	entre 0 et 1
Hauteur (en m)	19.50	19.50	19.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

AVANT



APRÈS



PAS D'IMPACT VISUEL DEPUIS LA RUE

Vue des Azimuts

Azimet 45°



Azimet 165°



Azimet 290°

